



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
HEIDELBERGCEMENT Group

RAPPORT ESG 2021



MATERIAL
TO BUILD OUR FUTURE

**Rapport extra-financier relatif aux critères
Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)
Publié par Ciments du Maroc en avril 2022**

Sommaire

01

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROFIL DE CIMENTIS DU MAROC

Présentation du Groupe	10
Implantation au Maroc	12
Production et durabilité du Ciment	13
Métiers	14

02

STRATÉGIE ET MANAGEMENT

Vision et missions - engagements	18
Responsabilité et organisation	20
Défis et stratégie	21
Engagement envers les parties prenantes	22
Étude de matérialité	23

03

NOTRE DÉMARCHE RSE

Engagements et ambitions	26
Axes de la RSE	27
Principales réalisations	28

04

RÉFÉRENTIEL ADOPTÉ

05

CHAMPS DU REPORTING

06

MÉTHODOLOGIE

07

ENVIRONNEMENT

Management environnemental	38
Efficacité énergétique	39
Combustibles alternatifs	40
Émissions CO ₂	40
Exploitation des carrières et biodiversité	41
Intégration dans l'environnement	41

08

SOCIAL

Politique RH	44
Santé, sécurité & hygiène	47
Droits humains au travail	49

09

GOUVERNANCE

Organes de gouvernance	52
Gestion et contrôle des risques	56
Gestion de la conformité	57
Éthique déontologique et prévention de la corruption	58
Relations avec les actionnaires	59

10

MAINTIEN DES BONNES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES EXTERNNES

À proximité de nos sites de production	62
Nos partenaires commerciaux	63
Mise en œuvre et surveillance	63

11

ANNEXES

Indicateurs environnementaux	66
Indicateurs RH	68
Santé et sécurité au travail	69
Formations sécurité	69

12

INDEX

Message

du Directeur Général



Matteo Rozzanigo
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Conjuguer notre croissance économique et notre responsabilité ESG est désormais la priorité majeure.

En tant qu'opérateur cimentier, nous reconnaissons notre responsabilité quant à l'empreinte de notre activité sur ce qui nous entoure, et par conséquent, l'exigence de respecter les normes érigées localement et internationalement en matières environnementale, sociale et de gouvernance. Nous sommes également conscients qu'une plus grande transparence dans le reporting ESG est le reflet d'un réel engagement en faveur du développement durable.

Durant l'année 2021, Ciments du Maroc a poursuivi ses progrès hautement significatifs concernant les enjeux environnementaux et sociaux. Nous considérons que notre développement et notre prospérité passent inéluctablement par ceux de nos parties prenantes que constituent nos communautés locales, nos riverains, nos clients et nos collaborateurs. C'est la raison pour laquelle nous nous efforçons d'avoir un impact positif sur celles et ceux que nous servons, sur les économies qui dépendent de nous, sur les régions et communes dans lesquelles nous opérons ainsi que sur notre capital humain lequel représente notre plus grande force.

Cette vision est capitale pour Ciments du Maroc. Elle reflète notre réel engagement à créer de la valeur pour toutes nos parties prenantes.

Les priorités environnementale, sociale et de gouvernance décrites dans ce rapport sont d'une importance cruciale pour notre entreprise.

La matrice de matérialité montre une évolution dans nos priorités et les impacts de ces dernières sur nos activités.

La santé et la sécurité avant tout

Notre premier engagement est axé sur notre responsabilité envers nos employés, nos sous-traitants et toute personne ayant accès à nos sites et à nos produits. Nous maintenons notre objectif « zéro accident » grâce à l'application de mesures de prévention efficaces et une implication à tous les niveaux.

Notre engagement envers la sécurité ne se limite pas aux cloisons de nos sites. En 2021, nous avons concentré nos efforts sur l'accompagnement de nos partenaires de transport et de services en les sensibilisant et en les formant aux meilleures mesures de sécurité. Nous aspirons à la promotion de notre « culture sécurité » et à sa transmission au-delà de nos sites de production.

Être plus proches de nos parties prenantes

Nous avons toujours été conscients de l'importance de faire accepter notre activité auprès de nos populations riveraines et du fait d'être un bon voisin. Aujourd'hui, en plus de l'engagement social, ces questions sont devenues de plus en plus prioritaires. Ce constat, qui ressort de l'étude de matérialité, est le résultat de nombreux défis mais, également, d'un engagement croissant pour une responsabilité sociétale qui se traduit dans la gestion quotidienne de l'entreprise.

Relever les défis du changement climatique

Notre maison mère avait lancé la stratégie « Beyond 2020 », laquelle venait renforcer ses engagements en matière de durabilité à l'horizon 2030 dont, notamment, la réduction des émissions de CO₂ de 30 %. Pour rappel, à l'échelle globale, HeidelbergCement a déjà réussi à atteindre 22 % de réduction en 2019, d'où la décision d'avancer l'échéance initiale à l'an 2025.

Ainsi, pour réduire notre empreinte sur l'environnement, Ciments du Maroc s'est alignée aux engagements du Groupe. L'introduction et l'utilisation de combustibles alternatifs, l'amélioration de notre efficacité énergétique, l'utilisation de matériaux à faible teneur en carbone, la poursuite de projets innovants, à l'instar du projet pilote du parc de micro-algues dans notre usine de Safi, pour l'absorption du CO₂, ou encore, le projet de valorisation des déchets ménagers à Agadir... sont autant de mesures que nous avons mises en œuvre pour asseoir notre position d'entreprise citoyenne et responsable.



PROFIL DE CEMENTS DU MAROC

- Présentation du Groupe
- Implantation au Maroc
- Production et durabilité du Ciment
- Métiers

Présentation du Groupe

À PROPOS DE NOUS

Filiale d'HeidelbergCement, Ciments du Maroc est l'un des opérateurs cimentiers majeurs du pays et le premier opérateur dans le béton prêt à l'emploi et les granulats.

Employant plus de 700 salariés, Ciments du Maroc dispose d'un solide ancrage territorial qui s'appuie sur un dispositif industriel complet constitué aujourd'hui de 33 sites comprenant des cimenteries, des centres de broyage, des carrières et des centrales à béton. Ce sont, donc, 3 cimenteries intégrées à Aït Baha (Agadir), Had Hrara (Safi) et M'zoudia (Marrakech), 4 centres de broyage (2 à Laâyoune, 1 à Jorf Lasfar et 1 en cours de construction à Nador), 5 carrières de granulats et 21 centrales à béton qui constituent l'ensemble de notre implantation au Maroc.

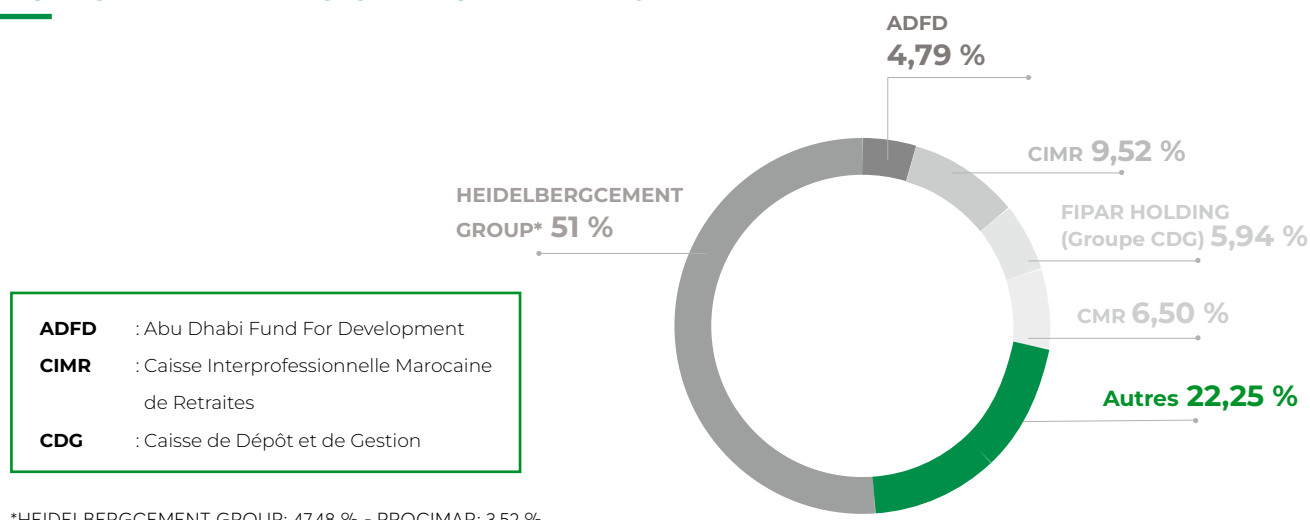
FORME JURIDIQUE

Société anonyme régie par la législation marocaine, et notamment la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par les lois n° 20-05 et n° 78-12 et par le Dahir portant loi n° 1-93- 212 du 21 septembre 1993 relatif à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) .

CAPITAL

1443600400 MAD

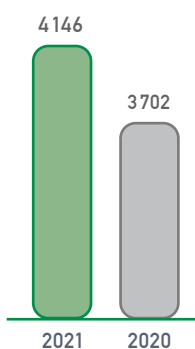
ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2021



COMPTES CONSOLIDÉS

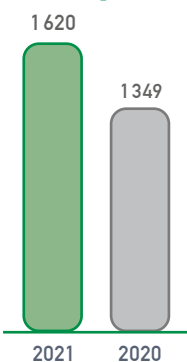
CHIFFRE D'AFFAIRES
(MMAD)

+12%



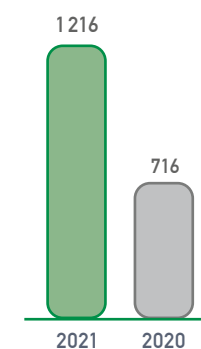
RÉSULTAT D'EXPLOITATION
(MMAD)

+20,1%



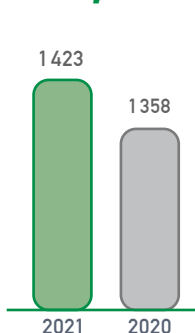
RÉSULTAT NET
(MMAD)

+69,8%



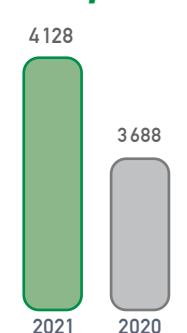
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT
(MMAD)

+4,8%



CHIFFRE D'AFFAIRES OPÉRATIONNEL
(MMAD)

+11,9%



Implantation au Maroc

UN RÉSEAU NATIONAL

VILLES	DISPOSITIF
Aït Baha	1  1 
Marrakech	1  1 
Safi	1  1 
Berrechid	1 
El Jadida	2 
Benslimane	1 
Rabat	3 
Casablanca	5  
Settat	1 
Tanger	2 
Oulad Abbou	1 
Jorf Lasfar	1 
Oued Souss	1 
Agadir	3 
Laâyoune	5  1  2 
Nador	1 



3 cimenteries



5 carrières granulats



4 centres de broyage



1 parc éolien

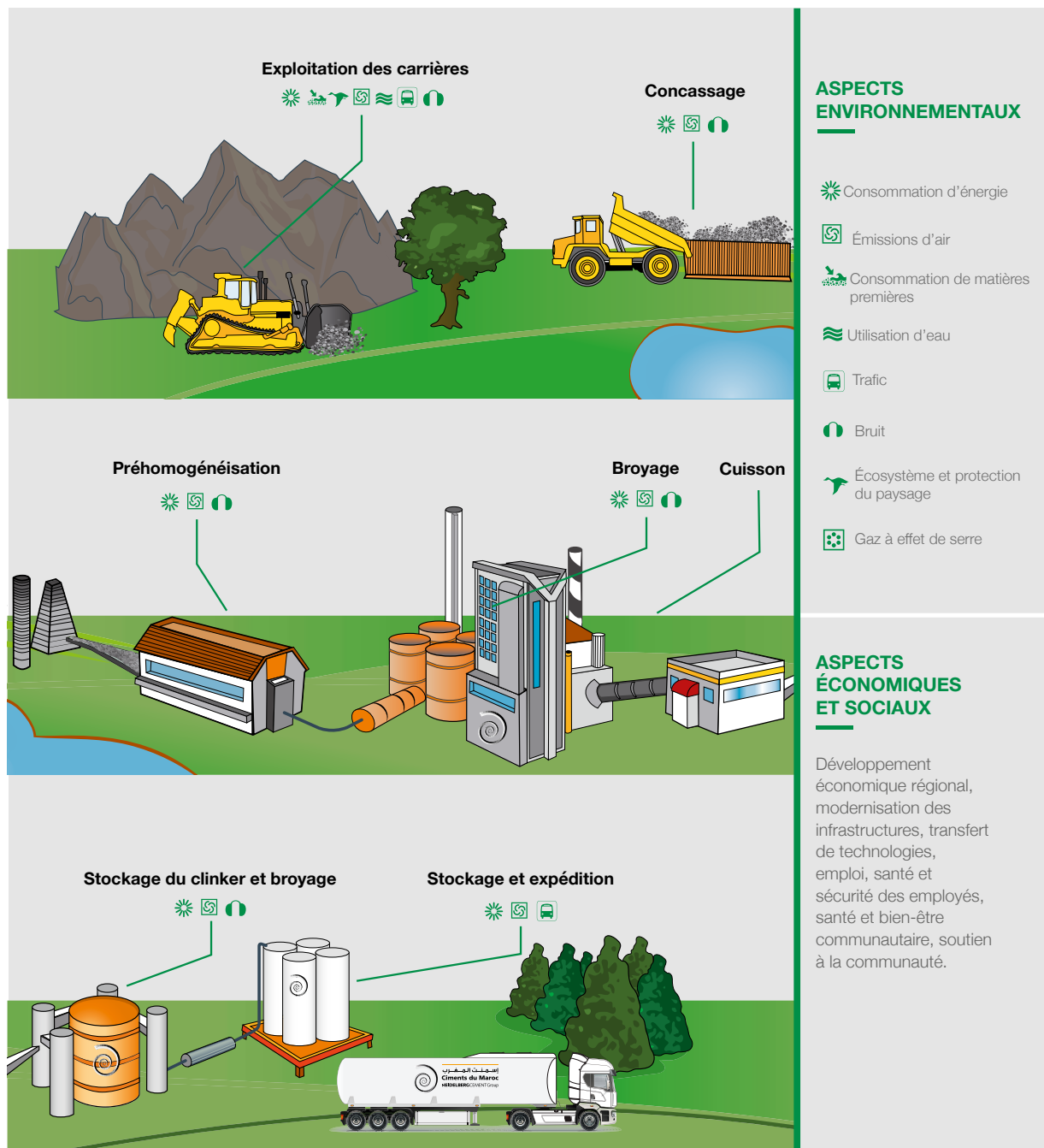


23 centrales BPE



Siège social

Production et durabilité du ciment



Métiers

Le ciment

Le ciment est un produit dont la production nécessite des investissements lourds et des réserves en matières premières suffisantes et de bonne qualité. Les usines de Ciments du Maroc sont installées à proximité de carrières dont les réserves permettent de faire face à leurs besoins d'exploitation à long terme. Les matières premières prélevées dans les carrières (calcaire 80 % et argile 20 %) sont concassées, broyées finement puis séchées pour donner le « cru ».

Porté à une température avoisinant les 1450 degrés Celsius dans un four rotatif, ce cru subit des réactions chimiques complexes qui le transforment en clinker. Enfin, ce dernier est finement broyé avec du gypse et divers ajouts qui déterminent les qualités escomptées du produit final, à savoir le ciment.

Le béton prêt à l'emploi (BPE)

Les bétons prêts à l'emploi répondent aux différents besoins des entrepreneurs du bâtiment, des travaux publics, de la voirie et du génie civil. Le BPE est un mélange de ciment, de granulats, d'eau et d'adjuvants, dont la composition répond à des exigences techniques très rigoureuses. Il durcit pour former le matériau de construction le plus couramment utilisé dans le monde. Sa résistance à la traction et à la pression, sa durabilité, ses temps de prise, sa facilité de pose, son esthétique et sa maniabilité sous différentes conditions climatiques et de construction sont les principales caractéristiques que nos clients prennent en compte pour l'achat de ce produit. Il est livré par des camions toupies directement sur les chantiers aux entreprises de construction.

En garantissant une qualité régulière, une cadence importante des livraisons et une assistance à la mise en œuvre, notre BPE permet aux entreprises de gagner du temps et d'assurer leurs prestations dans de brefs délais.

Les granulats

Les granulats servent de matière première pour le béton, la maçonnerie et l'asphalte. Ils sont également utilisés comme matériaux de base pour la construction de routes, de remblais et de bâtiments.

Les granulats sont des sables et des graviers naturels provenant de carrières de roches alluvionnaires ou massives. Les granulats se différencient par leur composition physique et chimique, en particulier par leur granulométrie et leur dureté. La géologie locale détermine les types de granulats disponibles sur un marché donné et tous les granulats ne sont pas disponibles sur tous les marchés. Environ 70 % des granulats sont utilisés dans l'industrie du bâtiment et constituent les composants essentiels des matériaux de construction: béton, béton prêt à l'emploi, préfabrication... Le reste de la production est destiné aux travaux routiers.

Ciment: les produits et services

Ciments du Maroc commercialise une gamme complète de produits cimentiers adaptés aux besoins de ses clients et à tous les usages. Ces produits sont, soit fabriqués dans nos usines conformément aux normes marocaines, soit importés.

Ces produits peuvent être conditionnés en sacs (avec ou sans palettes) ou bien, présentés en vrac. Ils peuvent être livrés en FOB (vente départ usine) ou en CFR (vente rendu).

- | Lamaalem 35®
- | CimarPro 45®
- | Cimartob®
- | Cimagglo 55® et Cimagglo 55 ultra® et Cimagglo optima®
- | Cimagglo 65 ultra plus®
- | Awrach 55®
- | Almokaouem 45® et 55®
- | Teknicima 55®
- | Teknicima 65R®



L'assistance technique

Ciments du Maroc offre à ses clients un service d'assistance technique reposant sur un laboratoire dédié à cet effet. Situé dans notre usine de Marrakech, ce laboratoire permet de réaliser une large palette de tests de pointe sur granulats, mortier, béton frais, béton durci, agglos et hourdis ainsi que des essais spéciaux: maturométrie, essais MBE (Mortier du Béton Équivalent), essais sur coulis de ciment ou identification rapide des ciments. Nos entreprises clientes des secteurs de la préfabrication, du béton prêt à l'emploi et de la route peuvent également compter sur les services de notre département assistance technique pour optimiser des études de formulation de béton, participer à la mise au point du processus industriel en préfabrication ou proposer des essais spécifiques liés au développement de nouvelles techniques.

Une large gamme de produits béton organisée autour du concept de la performance

Ciments du Maroc propose une nouvelle offre élargie et innovante de bétons prêts à l'emploi organisée autour du concept de la « Performance » pour toutes les applications constructives. Le nouveau portefeuille produits béton permet aux clients d'accéder à un éventail complet de solutions constructives par performance et/ou par domaine d'application.

Granulats

Il existe 5 classes granulaires:

- Les fillers (0/D avec $D < 0,08$ mm);
- Les sablons et sables (0/D avec $D \leq 4$ mm);
- Les gravillons et graviers (d/D avec $d \geq 3$ mm et $D \leq 40$ mm);
- Les graves (d/D avec $d \geq 0$ mm et $D \leq 80$ mm);
- Les enrochements.



02

STRATÉGIE ET MANAGEMENT

- Vision et missions - engagements
- Responsabilité et organisation
- Défis et stratégie
- Engagement envers les parties prenantes
- Étude de matérialité

Vision et missions

Vision et missions

Pour Ciments du Maroc, être un important opérateur cimentier signifie également accorder une place de choix à la préservation de l'environnement et privilégier l'humain, et c'est cette vision qui a façonné notre stratégie de développement durable.

Nous avons conscience qu'atteindre notre objectif de développement à long terme va de pair avec un apport bénéfique à la société dans laquelle nous opérons. Nous avons, donc, parfaitement intégré l'importance d'une utilisation responsable des ressources naturelles qui représentent la base de notre activité.

Pour ce faire, nous avons généralisé notre responsabilité sociétale à l'ensemble de nos sites et auprès de l'ensemble de nos employés. Pour ces derniers, nous nous sommes donnés pour objectif de leur assurer un revenu stable et de hautes qualifications. Dans nos activités de production, nous avons à cœur de leur assurer les conditions de travail et les connaissances nécessaires pour garantir leur santé et leur sécurité au travail.

Ces valeurs se répercutent positivement sur les partenariats que nous scellons avec nos clients puisque, grâce à notre gestion « sociétalement » et « environnementalement »

responsable, nous leur proposons des produits et des services de grande qualité. Une gestion que nous étendons à l'ensemble de nos fournisseurs avec lesquels nous entretenons de bonnes relations et dont nous attendons le respect de nos standards de durabilité.

Nous nous imposons pour mission de respecter les bonnes pratiques commerciales, les lois et réglementations en vigueur. Nous encourageons la création d'une valeur ajoutée dans nos sites et participons au soutien des communautés locales voisines.

En somme, nous visons une croissance durable qui n'est pas antinomique avec la préservation de l'environnement et le développement sociétal, et c'est ce qui débouche sur des résultats satisfaisants pour nos actionnaires et encourage davantage d'investissements pour contribuer à protéger ce qui nous entoure.

Engagements de durabilité à l'horizon 2030

Ciments du Maroc a adopté les engagements de durabilité à l'horizon 2030 mis en place par sa maison mère, HeidelbergCement Group. Ces engagements décrivent nos actions les plus importantes en matière de durabilité, et ce, dans l'ensemble de nos activités et dans tous nos sites. En voici les principes:

- Stimuler la croissance et l'innovation: nous assurerons une rentabilité durable grâce à la gestion efficace de tous nos processus et ressources et grâce à l'innovation continue des produits et services;
- Atteindre l'excellence en matière de santé et de sécurité au travail: nous nous engageons à continuellement revoir et améliorer les conditions de santé et de sécurité au travail de nos salariés, entreprises extérieures et tiers;
- Réduire notre empreinte environnementale: nous nous engageons à apporter notre contribution dans la responsabilité globale de maintenir la hausse de la température en dessous de 2°C, et de continuer à réduire nos incidences sur l'air, le sol et l'eau;
- Favoriser l'économie circulaire: nous conservons le niveau de nos ressources naturelles en augmentant continuellement l'usage de ressources alternatives comme substituts aux matières premières naturelles;
- Être un bon voisin: nous nous engageons à soutenir le développement social et économique des régions où nous sommes implantés et à assurer une communication transparente vis-à-vis de nos parties prenantes;
- Assurer le respect des règles et favoriser la transparence: nous respectons les droits de l'homme, les règles anti-corruption et la législation du code du travail et coopérons de manière ouverte et transparente avec nos parties prenantes.

Nouveaux objectifs

D'ici 2025, HeidelbergCement vise à réduire de 30 % ses émissions de CO₂ par rapport à 1990 (réduction des émissions nettes spécifiques de CO₂ à moins de 525 kg par tonne de ciment). Cet objectif était initialement prévu pour 2030. Ayant déjà réussi à réduire ses émissions de CO₂ de 22 % en 2019, le Groupe a, ainsi, avancé l'objectif de 30 % à 2025. HeidelbergCement ambitionne même de proposer un béton neutre en carbone d'ici 2050.



> Promouvoir la puissance économique et l'innovation

« Nous assurons une rentabilité durable grâce à la gestion efficace de tous les processus et ressources et à l'innovation continue des produits et services ».



> Atteindre l'excellence en matière de santé et de sécurité au travail

« Nous nous sommes engagés à améliorer continuellement les conditions de santé et sécurité au travail de nos employés, fournisseurs et tiers ».



> Réduire notre empreinte environnementale

« Nous nous sommes engagés à respecter notre part de la responsabilité globale de maintenir la hausse de température en dessous de 2 degrés Celsius, et nous continuerons à réduire nos impacts sur l'air, la terre et l'eau ».



> Faciliter l'économie circulaire

« Nous conservons nos réserves naturelles en utilisant de plus en plus les ressources alternatives comme substituts aux matières premières naturelles ».



> Être un bon voisin

« Nous nous sommes engagés à soutenir le développement social et économique de nos communautés voisines et à assurer une communication transparente vis-à-vis de toutes nos parties prenantes ».



> Assurer la conformité et instaurer de la transparence

« Nous adhérons aux normes internationales en matière de droits de l'homme, de lutte contre la corruption, et de normes de travail, et coopérons de manière proactive, ouverte et transparente avec toutes nos parties prenantes ».



Responsabilité et organisation

L'efficacité de nos systèmes de gestion est garante du processus d'amélioration continue que nous impose notre stratégie de durabilité. Dans le cadre de ces systèmes, nous avons défini des domaines de responsabilité et créé des structures qui servent de support et de suivi aux mesures que nous avons établies pour atteindre nos objectifs de durabilité. Ces objectifs sont axés sur la santé et la sécurité au travail, la protection de l'environnement et la conformité.

Santé et sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail constituent l'une des valeurs fondamentales de notre entreprise. Il s'agit là d'une responsabilité qui incombe à tous les Directeurs. Notre organisation de la sécurité au travail relève de la compétence du Directeur Général auquel le Chef du Département Sécurité rend compte directement. Ce dernier est épaulé par des animateurs sécurité basés dans les sites de production ainsi qu'au siège.

Les mesures individuelles de santé et de sécurité au travail sont définies par le Groupe HeidelbergCement et, localement, par Ciments du Maroc en fonction de leur nature et de leur impact. Les mesures de sécurité au travail font partie de l'accord d'objectif personnel des membres du Comité de Direction, des Directeurs des sites et du middle management.

Depuis l'année 2020, la santé et la sécurité au travail font partie des objectifs de l'ensemble des cadres. Enfin, chaque employé, chaque sous-traitant et chaque visiteur se doit de respecter les règles de sécurité au travail.

Environnement

La protection de l'environnement fait partie intégrante de la stratégie définie par le Conseil d'Administration de Ciments du Maroc. L'organisation de Ciments du Maroc comporte un Département Environnement au sein de la Direction Technique, lequel département s'appuie sur des Responsables Environnement basés dans les sites de production.

Le Département Environnement soutient des activités prospectives de HeidelbergCement dans le domaine de la durabilité environnementale à l'échelle locale. Concrètement, ce département procède à des évaluations comparatives internes et externes, et coordonne les plans d'actions après avoir identifié, au préalable, les mesures à appliquer pour atteindre les objectifs du Groupe en matière d'environnement. Enfin, le département Environnement veille à l'application des lignes directrices de HeidelbergCement en la matière.

Conformité

L'organe de conformité est placé sous l'autorité du Directeur Général, auquel le « Compliance Officer » rend directement compte. Veiller à ce que les employés se comportent conformément aux lois et règlements en vigueur est une responsabilité qui incombe à tous les directeurs et aux employés eux-mêmes.

Défis et stratégie

Chez Ciments du Maroc, nous ne nous contentons pas de privilégier notre capital humain et de respecter l'environnement, nous déployons nos efforts pour faire rimer croissance économique de notre entreprise avec solutions sociales et environnementales. Un défi de taille que nous nous réjouissons de relever en nous concentrant sur les domaines suivants:

Santé et sécurité au travail

Conscients que nous opérons dans un secteur à risques, nous accordons la plus haute importance à la santé et à la sécurité au travail. C'est ainsi que nous usons d'outils précis mesurant et améliorant nos performances en termes de sécurité au travail et sensibilisant nos employés et nos sous-traitants au respect des consignes de sécurité.

Sécuriser l'approvisionnement en matières premières et préserver les ressources

Nos activités dépendent de l'accès à long terme aux matières premières se trouvant à proximité de nos usines. Ces ressources sont limitées et leur exploitation locale entraîne souvent des conflits. C'est pourquoi nous considérons la sécurité de l'approvisionnement en matières premières et la conservation des ressources comme des défis stratégiques essentiels. Notre stratégie de conservation des ressources dans la production de ciment inclut l'utilisation de matières premières et de combustibles alternatifs.

Protection de la biodiversité

La nature de notre activité nous contraint à empiéter temporairement sur les ressources hydriques, sur le sol, sur la flore et sur la faune afin de nous approvisionner en matières premières. D'un autre côté, notre utilisation des terres crée des refuges pour les espèces animales et végétales. Nous exploitons nos carrières conformément à la législation nationale et aux bonnes pratiques environnementales. Nous avons pour objectif d'ici 2030 de gérer tous nos sites d'extraction sur la base de plans

d'exploitation et de réhabilitation convenus avec les autorités locales et tenant compte des besoins de la communauté.

Nous nous efforçons d'intégrer les recommandations pour la promotion de la biodiversité dans chaque nouveau plan de réhabilitation.

Efficacité énergétique

La production du ciment est une opération énergivore. Par conséquent, nous devons améliorer en permanence notre efficacité énergétique. Un défi que nous nous devons de relever aussi bien pour l'environnement que pour nos intérêts économiques. Par ailleurs, la production du ciment occasionne également un niveau élevé d'émissions de CO₂. Le Groupe auquel nous appartenons, HeidelbergCement, s'est engagé à assumer sa part de responsabilité dans la limitation de l'augmentation de la température mondiale à moins de 2 degrés Celsius. L'objectif déclaré par notre maison mère est de réduire, à l'échelle globale, les émissions spécifiques de CO₂ de 30 % d'ici 2030, par rapport au niveau de 1990, et de réaliser notre vision d'un béton neutre en CO₂ d'ici 2050. Nous prévoyons de contribuer à atteindre cet objectif en augmentant la proportion de matières premières et de combustibles alternatifs neutres en CO₂ dans notre production. Pour ce faire, nous comptons sur le développement de types de ciment innovants avec une empreinte carbone plus faible. Aussi, sur le long terme, nous avons prévu de développer des projets de capture et d'utilisation des émissions de CO₂ (CCU) à l'instar de la ferme de micro-algues installée dans notre usine de Safi.

Engagements envers les parties prenantes

Compte tenu de la forte orientation locale de nos activités, notre réussite dans le long terme est étroitement liée aux relations que nous entretenons avec les différents acteurs de la société. C'est dans cette optique que nous établissons et maintenons un dialogue basé sur la confiance avec toutes nos parties prenantes. L'échange d'idées et d'opinions qui en résulte nous aide à identifier les problèmes critiques, à les résoudre à un stade précoce et, par conséquent, à exercer nos activités dans les meilleures conditions.

Au niveau local, le dialogue avec les parties prenantes est opéré et supervisé par nos directeurs d'usines. Ces derniers sont soutenus par les responsables administratifs locaux, les responsables Environnement et la Direction communication, relation presse et RSE.

Nos carrières et nos usines sont majoritairement situées à proximité de communes locales. Il est, par conséquent, tout à fait logique que nous soyons à leur écoute, à l'écoute des autorités locales et des associations. Parce que nous faisons partie de cet écosystème, notre objectif est de faire coïncider les intérêts de l'entreprise avec ceux de la communauté locale.

Les préoccupations de nos parties prenantes varient d'une région à une autre. Elles peuvent aller d'une simple demande de renseignement ou de visite, à

du soutien pour la réalisation de projets locaux, en passant par des actions sportives, culturelles ou éducatives. Les parties prenantes peuvent également émettre des réserves quant aux mesures imminentes de modernisation et d'expansion. Elles peuvent aller jusqu'à se plaindre des nuisances sonores ou de la poussière occasionnée par nos usines et carrières. Nous répondons au mieux aux plaintes et fournissons des informations transparentes chaque fois que cela est possible.

Enfin, Ciments du Maroc est membre de l'Association Professionnelle des Cimentiers qui est une association à but non lucratif regroupant l'ensemble des producteurs de ciment et de clinker au Maroc. Ce type d'adhésion favorise l'échange avec d'autres entreprises du même secteur sur une détermination commune à atteindre une plus grande durabilité. Les thèmes abordés portent essentiellement sur la protection de l'environnement, les économies d'énergie, l'économie circulaire, la valorisation des déchets, la santé et la sécurité au travail, ainsi que les questions sociales et professionnelles. L'objectif commun est de promouvoir le développement durable et d'assumer collectivement la responsabilité sociale.

Étude de matérialité

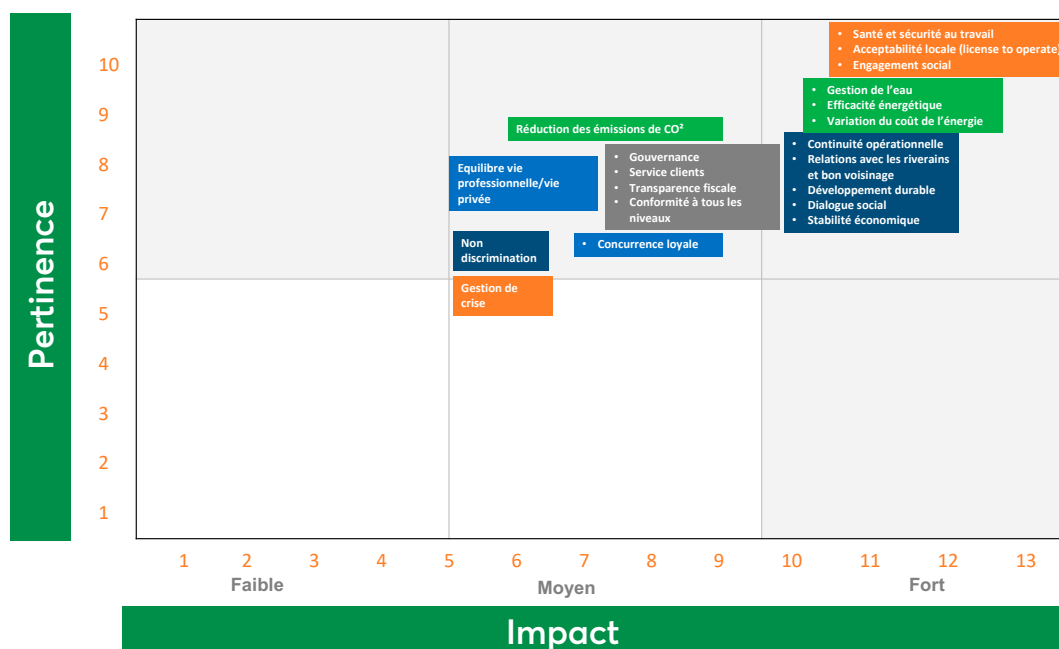
Nous avons utilisé une analyse de matérialité pour examiner la pertinence des différents thèmes de durabilité. L'analyse nous a, ainsi, aidés à identifier et à évaluer les enjeux les plus importants pour notre entreprise aujourd'hui ou ceux susceptibles de l'être à l'avenir.

Engagement des parties prenantes

Afin de déterminer les thèmes pertinents pour Ciments du Maroc, nous avons comparé les thèmes de durabilité identifiés dans le cadre des différents systèmes de management avec les listes de thèmes utilisées par la Global Reporting Initiative (GRI) ainsi que celles mentionnées dans le cadre d'autres exigences de l'industrie, et avons examiné leur pertinence pour l'entreprise. Il en est ressorti 66 domaines d'action. L'étape suivante a consisté à élaborer une analyse du point de vue des parties prenantes et à déterminer l'impact social, économique et environnemental de notre activité. Une priorisation et un reclassement des thématiques et enjeux ont été effectués. Ce processus a abouti à une sélection et à la mise en place d'une matrice de matérialité qui a été utilisée dans le présent rapport.

Sélection et classement des thématiques et enjeux suite à l'étude de matérialité

- Santé et sécurité au travail
- Acceptabilité locale (license to operate)
- Engagement social
- Gestion de l'eau
- Efficacité énergétique
- Variation du coût de l'énergie
- Continuité opérationnelle
- Relations avec les riverains et bon voisinage
- Développement durable
- Dialogue social
- Stabilité économique
- Réduction des émissions de CO₂
- Equilibre vie professionnelle/vie privée
- Gouvernance
- Service clients
- Transparence fiscale
- Conformité à tous les niveaux
- Non-discrimination
- Concurrence loyale
- Gestion de crise.



Cette photo a été prise dans le jardin botanique de notre cimenterie de Safi.



03

NOTRE DÉMARCHE RSE

- Engagements et ambitions
- Axes de la RSE
- Principales réalisations

Engagements et ambitions

L'intégration des enjeux de la durabilité dans la stratégie de Ciments du Maroc n'est pas une démarche récente. En effet, nous avons toujours été convaincus que le développement de nos activités ne peut se faire sans prendre en considération les dimensions environnementale et sociale. Plus nous opérons en harmonie avec la Société et avec notre environnement, mieux nous nous développons.

L'ouverture et le dialogue, l'équité envers nos employés et envers nos partenaires commerciaux, un partenariat juste et honnête avec les représentants de nos employés, la préservation des ressources naturelles et la minimisation de notre impact sur l'environnement sont les principes directeurs des activités de Ciments du Maroc.

Après une année 2020 marquée par la Covid-19, l'année 2021 a été l'occasion de renforcer notre engagement en recentrant davantage notre démarche sur nos parties prenantes. L'écoute de ces dernières nous a permis de mieux suivre l'évolution de notre environnement et de mettre en place des plans d'actions adaptés. Notre objectif a été de poursuivre notre croissance tout en créant de la valeur ajoutée pour nos clients, nos employés, nos actionnaires et les communautés locales proches de nos sites de production.

La responsabilité sociétale, le maintien des bonnes relations avec nos parties prenantes et le bon voisinage sont aussi l'une des responsabilités de notre Comité de Direction et de nos directeurs de sites. Ceci implique la compréhension des besoins ainsi que la sélection, la mise en place et le suivi des projets dédiés aux communautés locales. Nous sommes tous attentifs aux défis qu'impose notre position d'acteur majeur sur le marché et nous les relevons en préservant, chaque jour un peu plus, les intérêts de nos différentes parties prenantes et en participant activement au développement de notre pays.



Axes de la RSE

Fer de lance de la stratégie de Ciments du Maroc en matière de durabilité, la responsabilité sociétale s'articule autour des axes suivants:

- Architecture et infrastructures: nous apportons notre expertise, nos moyens financiers et nos produits à la construction de bâtiments et d'infrastructures;
- Environnement, climat et biodiversité: nous soutenons les initiatives pour la promotion de la protection de l'environnement et pour le renforcement de la diversité de la nature dans nos sites;
- Santé et éducation: selon les besoins spécifiques de chaque région où sont implantés nos sites de production, nous soutenons les initiatives d'accès à la santé, à l'éducation et à la culture.

Par ailleurs, nous avons défini des critères d'évaluation pour assurer la transparence et l'efficacité de nos actions.

Enfin, nous soutenons les projets et les initiatives qui sont implémentées à proximité de nos sites de production et qui ont un impact sur les communautés avec qui nous avons un lien direct.



Architecture et infrastructures



**Environnement, climat
et biodiversité**



Santé et éducation

Principales réalisations

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

Mobilisés auprès des communautés locales

La RSE est au cœur de la stratégie de Ciments du Maroc puisque nous faisons évoluer nos modèles de sorte à proposer à toutes nos parties prenantes des solutions et actions à la fois responsables et durables.

Ciments du Maroc s'est engagé à créer de la valeur autrement. La société conçoit et développe des programmes adaptés, performants et innovants qui répondent aux enjeux du développement. Ils nous permettent de réduire les impacts négatifs sur l'environnement, de prendre en compte les attentes des parties prenantes et de participer au développement de notre pays. Les bonnes pratiques de chacun des métiers de Ciments du Maroc matérialisent cette approche au quotidien.

En 2021, la société a poursuivi et renforcé ses actions autour de trois axes majeurs en matière de RSE: la santé et l'éducation, l'architecture et les infrastructures, l'environnement, le climat et la biodiversité.

Préserver la santé et promouvoir l'éducation

- Mise à niveau et aménagement d'écoles proches de nos sites de production via des travaux de peinture, la construction de nouvelles classes, leur équipement en matériel informatique et audiovisuel mais aussi la création d'espaces verts;
- Distribution de paniers alimentaires auprès des populations

riveraines durant le mois de Ramadan;

- Accompagnement à la création et la gestion de coopératives agricoles et artisanales en faveur de la population rurale riveraine dans la région de Had Hrra;
- Soutien au Centre de protection de l'enfance des filles d'Agadir en faveur de l'éducation et de la formation des jeunes en situation précaire;
- Soutien à l'Association de l'école coranique Ida Oumanou afin d'améliorer les services aux étudiants et enseignants;
- Soutien au club « Jeunes sans frontières » d'Anza à Agadir pour son action auprès des jeunes;
- Distribution de fournitures scolaires à travers nos sites de production à l'occasion de la rentrée scolaire 2021;
- Soutien à la fondation Academia dont Ciments du Maroc est membre fondateur.

Participer au développement d'infrastructures et de constructions

- Soutien financier et matériel au projet de construction du complexe coranique et culturel Al Houda à Agadir, un édifice de grande envergure;
- Dons en ciment et en d'autres matériaux pour la construction de routes, la réhabilitation de mosquées, la rénovation et l'aménagement d'écoles, les travaux de reconstruction de murs d'endiguement ou de clôtures de douars.

Protéger l'environnement, le climat et la biodiversité

- Participation, depuis plus de 10 ans, au programme « Plages propres » de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, avec le parrainage de trois plages dans la région de Safi. En 2021, Ciments du Maroc a participé à l'aménagement de trois plages (Safi ville, Lalla Fatna et Kourram Daif) et a poursuivi son programme d'information, de sensibilisation et d'éducation à la protection de l'environnement, à l'hygiène et à la sécurité à Safi ville.
- Lancement du concours Quarry Life Award, un programme initié par HeidelbergCement et organisé tous les trois ans en faveur de la biodiversité dans les carrières. Après une première participation en 2018, Ciments du Maroc a pris part à l'initiative pour la seconde fois en 2021 avec les sites de Safi et Aït Baha.
- Participation au programme Spring Alive initié par l'ONG Birdlife pour la sensibilisation des écoliers à proximité de notre site de production de Safi à la préservation des nids des oiseaux durant les périodes de migration.



04

RÉFÉRENTIEL ADOPTÉ

Ce rapport, qui présente notre démarche pour apporter notre contribution sociétale, répond aux exigences de l'AMMC en matière de reporting extra-financier selon la circulaire n° 03/19.

Cette circulaire s'applique aux entreprises cotées à la Bourse de Casablanca. Elle rend obligatoire la publication d'un rapport ESG (Environnement, Social et Gouvernance) chaque année, au plus tard 4 mois après la clôture de l'exercice. Ce rapport est donc publié dans le cadre de cette exigence.

Pour l'élaboration de ce rapport, nous nous sommes inspirés des lignes directrices de « Global Reporting Initiative » suivant ainsi l'un des standards internationaux les plus connus. Par ailleurs, nous référons également dans ce rapport aux Objectifs de Développement Durables des Nations Unies (ODD).

05

CHAMPS DU REPORTING

Les informations contenues dans ce rapport concernent le périmètre de consolidation de Ciments du Maroc, incluant sa filiale Indusaha.

La période du reporting est basée sur l'année calendaire du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021 pour assurer une cohérence avec les reportings déjà existants dans l'entreprise.

Dans le cas où certaines données concernent une période de reporting différente de l'année calendaire, cela est précisé dans le rapport. C'est le cas des différents indicateurs 2021 comparés aux années 2020 et 2019, ou des actions menées lors des trois dernières années dans le cadre de la responsabilité sociétale de l'entreprise.

06

MÉTHODOLOGIE

L'élaboration de présent rapport s'est appuyée sur un ensemble d'informations et d'indicateurs recueillis auprès des différentes directions au sein de Ciments du Maroc.

Certains indicateurs proviennent d'informations déjà pilotées et consolidées en interne dans le cadre d'autres reportings.

Ce rapport n'a pas fait l'objet de vérification externe.

Ce rapport servira de base à une organisation et une amélioration des informations alignées avec les exigences réglementaires permettant ainsi, chaque année de mettre à jour les indicateurs de performance, les enrichir et à améliorer, par conséquent, notre reporting extra-financier.

Cette photo a été prise dans notre carrière granulats de Ouled Abbou

07



The background image shows a person wearing a bright green safety vest working on a hillside. In the foreground, a hand holds a brown moth, which is in sharp focus while the background is blurred.

ENVIRONNEMENT

- Management environnemental
- Efficacité énergétique
- Combustibles alternatifs
- Émissions de CO₂
- Exploitation des carrières et biodiversité
- Intégration dans l'environnement

Management environnemental

Cela fait plusieurs années que Ciments du Maroc s'est engagée sur la voie de la protection de l'environnement. Conscients que nous opérons dans un secteur énergivore, nous avons fait de la réduction de notre empreinte sur la planète notre première préoccupation. La mise en place d'une démarche d'amélioration de nos performances environnementales a fait de nous un cimentier précurseur en la matière et une entreprise citoyenne en phase avec les ambitions de notre pays.

Cela s'est traduit, notamment, par le recours aux combustibles de substitution, l'intégration de leviers de réduction des émissions de gaz à effet de serre et par le développement de nouvelles sources d'énergie. Cette volonté s'est également répercutée sur notre rapport aux ressources énergétiques non-renouvelables dont nous développons en permanence l'optimisation.

Concrètement, le recours à l'énergie éolienne a permis, grâce au parc éolien d'Indusaha à Laâyoune, d'épargner près de 11200 tonnes de CO₂ par an et près de 163000 tonnes en 2021 via des parcs éoliens tiers. Autre démarche innovante et non des moindres, la cogénération permet d'économiser 150000 tonnes d'eau et d'épargner plus de 6700 tonnes de CO₂ par an. Ce sont autant d'initiatives qui témoignent de l'engagement de Ciments du Maroc en faveur du climat.

Enfin, Ciments du Maroc a mis en place dans tous ses sites de production un système de management

environnemental certifié ISO 14001, actant ainsi son engagement dans ce cercle vertueux qu'est l'amélioration progressive de sa gestion en faveur de la limitation de son impact sur l'environnement. La première certification remonte à 2003.

Mesures prises et objectifs fixés en matière d'environnement

Ciments du Maroc a adopté une politique visant l'intégration des sites de production dans l'environnement. Cette démarche est continuellement mise à jour en tenant compte des demandes des parties intéressées et des orientations de HeidelbergCement en la matière. Sur le plan opérationnel, l'intégration de nos sites dans l'environnement implique:

- La diminution des émissions de poussière et de gaz;
- L'amélioration des relations avec les parties intéressées;
- L'amélioration continue de nos performances;
- La valorisation des sous-produits et;
- L'économie des ressources naturelles.

Tout notre dispositif de production ciment est certifié ISO 14001 V 2015 ainsi que notre carrière granulats située à Ouled Abbou.

Efficacité énergétique

Ciments du Maroc a mis en place une politique énergétique alignée aux engagements du Maroc en la matière. En effet, nous avons misé sur la diversification de nos approvisionnements en énergie que nous produisons nous-même et que nous achetons à des tiers.

Ainsi, le parc éolien que nous avons construit au niveau du centre de broyage d'Indusaha à Laâyoune alimente ce dernier à hauteur de 71 % de ses besoins en énergie. En y additionnant l'électricité produite par les parcs éoliens tiers, nous avons réalisé plus de 76 % de substitution par de l'énergie d'origine propre consommée au niveau de nos sites de production. Le CO₂ équivalent épargné par l'usage de l'énergie éolienne des parcs tiers, du parc Indusaha et de l'installation du système de cogénération d'Ait Baha a été estimé à plus de 181000 tonnes en 2021. .

Certification ISO 50001

Afin de réduire leur facture énergétique et leurs émissions de CO₂, nos sites de production ont mis en place des plans d'actions constamment mis à jour et qui s'appuient sur:

- Des bilans et audits énergétiques pour identifier les potentiels d'optimisation;

- Des investissements en équipements à haute efficacité énergétique (broyage vertical, variateurs de vitesse, etc.);
- L'optimisation de la conduite des installations de production.

C'est dans ce cadre que nous avons décidé de mettre en place un système de management de l'énergie à l'usine d'Ait Baha et de le certifier ISO 50001. Première cimenterie au Maroc à obtenir cette certification, ce site a, ainsi, été le premier à bénéficier d'un cadre d'exigences lui permettant d'élaborer une politique d'utilisation efficiente de l'énergie. En nous donnant, notamment, des données sur lesquelles nous pouvons nous appuyer pour mesurer les résultats de cette politique, la certification ISO 50001 nous permet de prendre des décisions éclairées et d'améliorer continuellement notre management de l'énergie.

Ciments du Maroc sensibilise, également, son personnel aux bonnes pratiques en matière d'énergie.

Combustibles alternatifs

Optimisation de l'utilisation des combustibles de substitution et économie des matières non-renouvelables.

Les combustibles et matières de substitution (CMS) représentent un axe capital autour duquel Ciments du Maroc n'a cessé de déployer ses efforts. Grâce à un choix optimisé des sources d'énergie, nous évoluons

vers une maximisation de la part des combustibles de substitution et des sous-produits, ce qui nous permet d'opérer une économie considérable concernant les matières premières non-renouvelables et leur utilisation de manière responsable.

Émission de CO₂

Le processus de fabrication du ciment produit diverses émissions de CO₂ (dioxyde de carbone), qui est l'un des principaux gaz à effet de serre. C'est le cas lorsqu'on utilise de l'électricité, notamment dans les installations de broyage, ou que l'on utilise des combustibles fossiles et de substitution. Pour cause, la décarbonation du calcaire (principale matière première du ciment), réaction chimique déclenchée par la soumission du calcaire à des températures très élevées dans le four. Cette matière se décompose alors en chaux (CaO) et en CO₂ de procédé.

Pour réduire ces émissions de CO₂, nous avons mis en place des leviers s'appuyant sur:

- La réduction de la part du clinker dans le ciment via l'amélioration de la réactivité du clinker et l'incorporation d'agents hydrauliquement réactifs;

- L'investissement dans les meilleures technologies disponibles;
- L'utilisation des combustibles de substitution en valorisation thermique (co-processing).

Une Road Map a été mise en place en cohérence avec nos ambitions pour l'horizon 2030 et les objectifs de décarbonation du Groupe.

Au niveau des usines, les émissions de CO₂ subissent un contrôle drastique. Toutes les cheminées de nos fours sont équipées d'analyseurs qui permettent de mesurer, en continu et en temps réel, les émissions de gaz et de poussière issus de la cuisson. Ces contrôles se font en interne mais également par des organismes spécialisés.

Les résultats de ces mesures sont conformes aux seuils réglementaires et aux standards du Groupe.

Exploitation des carrières et biodiversité

Le réaménagement des carrières est l'un des pivots de la politique environnementale de Ciments du Maroc. Toutes les carrières alimentant nos sites en matières premières sont, en effet, sujettes à des plans de réaménagement approuvés par des bureaux d'études spécialisés.

Ainsi, pour une insertion paysagère optimale, Ciments du Maroc s'engage à la réhabilitation des sites exploités. Ce réaménagement se fait soit au fur et à mesure de l'extraction du gisement, soit en fin d'exploitation.

Intégration dans l'environnement

Les activités de nos sites de productions ayant un impact direct ou indirect sur l'environnement sont:

- L'exploitation des carrières et l'extraction des matières premières;
- Le concassage des matières premières;
- Le broyage cru et le stockage;
- Le broyage des combustibles;
- La cuisson et la production du clinker;
- Le broyage, le stockage et l'expédition du ciment.

Description de tout litige ou poursuite relatifs à des problématiques d'ordre environnemental, dont Ciments du Maroc, ou l'une de ses filiales, a fait l'objet en 2021

(Aucun litige à signaler).

Les mesures prises pour évaluer et minimiser les impacts environnementaux de l'activité

Pour tout nouveau projet, Ciments du Maroc élabore une étude d'impact sur l'environnement (EIE) qu'elle soumet à l'approbation des parties concernées selon la loi en vigueur. Une EIE permet de mettre en place, d'une manière proactive, les actions nécessaires pour la compliance et la prévention des risques environnementaux.

Dans nos sites de productions et d'extraction des matières premières, nous avons mis en place des plans de surveillance environnementale accompagnant ainsi toutes les phases d'exploitation. Ces mesures comprennent l'ensemble

des contrôles prévus par la réglementation et les études d'impact sur l'environnement. Des analyses sont également réalisées pour l'évaluation des impacts de l'activité opérée dans ces sites. Ces mesures sont elles-mêmes contrôlées par des plans de management environnementaux que nous avons élaborés.

Enfin, nous établissons un reporting régulier sur la performance et l'application de tous ces processus que nous adressons au Groupe et au ministère concerné.

Pour mener à bien cette politique, nous avons alloué un budget important aux investissements majeurs relatifs aux actions de contrôles, d'entretien et d'amélioration de la surveillance environnementale.

Les mesures de gestion et d'élimination des déchets

De la collecte au traitement en passant par le stockage, la gestion de nos déchets obéit à la maîtrise de procédures d'atténuation des risques susceptibles d'en découler. Concrètement, des parcs internes sont aménagés pour l'identification et le stockage des déchets générés par nos activités. S'en suivent la collecte et le tri, deux tâches qui sont confiées à des entreprises spécialisées avant leur évacuation conformément à un processus défini.

Le personnel interne ainsi que celui des entreprises engagées pour la sous-traitance sont sensibilisés aux risques et exigences liés à la gestion des déchets.





SOCIAL

- Politique RH
- Santé, sécurité & hygiène
- Droits humains au travail

Privilégier l'humain est une valeur-phare de notre politique. Avec l'environnement, nos ressources humaines représentent le cœur de nos préoccupations. Nous n'avons de cesse d'œuvrer pour une gestion toujours en phase avec le bien-être et le développement professionnel de nos hommes et de nos femmes.

Politique RH

L'essor du groupe Ciments du Maroc repose sur les épaules de près de 700 collaborateurs, femmes et hommes compétents et dévoués. Il était, donc, logique que notre politique de gestion des ressources humaines soit articulée autour du capital humain, notre atout le plus précieux. C'est pourquoi nous accompagnons nos collaborateurs dans la gestion de leurs projets professionnels via un plan de carrière adapté.

Hygiène et Santé de nos employés

En étroite collaboration avec la Direction Générale, nos médecins de travail conseils et les autorités sanitaires du Maroc, la Direction des Ressources Humaines de Ciments du Maroc déploie toutes ses ressources pour mettre en place les mesures pouvant s'attaquer efficacement à tout l'éventail des dangers sanitaires menaçant la santé de nos collaborateurs.

Ainsi, en période de pandémie ou de maladies à forte contagion, Ciments du Maroc se réfère aux principes généraux de prévention répondant aux normes établies par l'Organisation Mondiale de la Santé et par les autorités du pays en matière de protection de la santé sur les lieux du travail.

En effet, nous décuplons nos efforts afin de permettre la poursuite de nos activités dans les sites de production et au siège tout en évaluant les risques d'expositions au virus. Nos mesures de prévention visent aussi bien l'éradication des risques à la source que la réduction maximale des expositions qui ne peuvent être supprimées.

Compliance RH

Ayant à cœur d'être conforme aux règles et conventions en vigueur en matière de gestion du capital humain, notre Direction des Ressources Humaines veille au quotidien

à se tenir au courant des nouvelles réglementations au Maroc et à l'étranger et surtout, à leur application.

En effet, le monde du travail étant en constante évolution en matière réglementaire et déontologique, nos actions sont orchestrées de manière à agir en permanence dans le respect des règles de compliance entérinées par le législateur marocain. Nos actions sont également conformes aux conventions internationales signées par le Maroc en la matière.

Concrètement, notre politique Compliance RH s'articule autour des points suivants:

- le strict respect du Code du Travail;
- la protection des données personnelles de nos employés et de nos sous-traitants;
- le respect des principes de base des droits de l'Homme;
- le respect des normes environnementales;
- le respect des règles de conformité et de bonne conduite en matière de gestion RH élaborées par notre groupe.

Recrutement et intégration

Les collaborateurs recherchés par Ciments du Maroc sont des profils hautement qualifiés dans leurs spécialités, dotés d'un fort esprit d'équipe, responsables, engagés et susceptibles d'être force de proposition.

Le recrutement obéit à un processus de recherche ciblée. En premier lieu, nous procédons à une définition précise du poste. S'en suivent des entretiens organisés tout aussi orientés avec les responsables, puis, la mise en place de cursus d'intégration et de formations appropriés.

Un dispositif de mobilité a été adopté par notre groupe dans le dessein d'offrir aux collaborateurs à haut potentiel une diversité d'opportunités d'évolution au Maroc et dans les filiales de HeidelbergCement Group à l'étranger.

Aussi, dans cette même optique de fidélisation, de motivation

et de soutien, des avantages sociaux sont octroyés à l'ensemble de nos collaborateurs. Ces derniers bénéficient également d'une politique de rémunération équitable en interne et en externe, notre objectif étant de leur assurer les meilleures conditions de travail possibles mais aussi, de contribuer à leur garantir une meilleure qualité de vie.

Ainsi, la méritocratie est une valeur qui prime sur toutes les autres au sein de notre groupe. Ce principe se matérialise par une totale objectivité durant le recrutement, en ce sens que nous ne faisons aucune distinction entre les candidatures des personnes à besoins spécifiques et les autres prétendants au poste à pourvoir. Le même processus est appliqué à tous. Aussi, nos locaux et usines sont aménagés de sorte à faciliter l'accès aux personnes ayant des besoins spécifiques et les y accueillir.

Développement des ressources humaines

Le développement de notre capital humain repose sur un processus bien défini de gestion des performances et des compétences. Il s'agit d'un instrument d'écoute interactive et de communication structurée. Deux approches qui nous permettent de définir des objectifs de performance et de comportement, d'identifier les opportunités professionnelles adaptées à chaque collaborateur et, enfin, de déterminer les axes de formation et de développement personnel.

Ciments du Maroc se porte garant de l'application de l'égalité des chances pour tous, et ce, du recrutement jusqu'à l'accès aux postes de prise de décision, en passant par les échelons de promotion.

Nous sommes fiers de voir aujourd'hui des femmes et des hommes que nous avons accompagnés occuper des postes de responsabilités au sein de notre groupe. Nous continuerons à faire de l'évolution de notre capital humain un levier de notre développement.

Formation

Plus qu'un instrument de développement de nos ressources humaines, la formation est un moyen de renforcer l'expertise du collaborateur et de lui faire acquérir de nouvelles approches et méthodes de travail. La formation est également un bon moyen d'ouverture du collaborateur vers de nouvelles perspectives de carrière comme, à titre d'exemple, une reconversion au sein-même de notre groupe. Par conséquent, il s'agit pour nous d'un dispositif de prédilection pour atteindre les objectifs stratégiques de Ciments du Maroc. C'est pour cette raison que la formation est au cœur de notre politique RH.

Le processus commence durant la période d'essai post-recrutement. A cette étape, nos employés sont formés sur les règles de bonne conduite appliquées au sein de notre groupe ainsi que sur les bases de compliance et d'éthique. Ils sont également sensibilisés sur l'importance du partage des connaissances et des expériences. Cette dynamique est véhiculée tout au long de la gestion des carrières de nos employés quel que soit leur niveau hiérarchique.

Les formations que nous proposons à nos employés peuvent être:

- Internes: elles cernent différents domaines et sont animées par les employés les plus expérimentés du groupe. Aussi, des programmes de formations dans nos métiers sont périodiquement organisés via la plateforme en ligne E@Campus ;
- Externes: elles sont assurées par des organismes spécialisés dans différents domaines et selon le besoin.

Représentativité du personnel et dialogue social

Chaque usine ou site de Ciments du Maroc dispose d'un bureau de représentants des salariés ou délégués du personnel. Les représentants sont élus conformément aux dispositions légales du code du travail marocain relatives au respect de la représentativité des salariés au sein des entreprises. Des élections de délégués du personnel ont lieu périodiquement en réponse aux exigences des autorités compétentes en la matière.

Par ailleurs, la Direction des Ressources Humaines de Ciments du Maroc ainsi que les directions de chaque site maintiennent continuellement un dialogue ouvert et constructif avec les délégués du personnel, et ce, dans le strict respect du droit et du principe de la liberté de l'exercice de l'affiliation syndicale.

Tous les chantiers de réorganisation et d'adaptation des postes aux profils font l'objet d'une étroite concertation avec les représentants des salariés afin de parvenir à des solutions acceptées par toutes les parties. Solutions qui, bien entendu, prennent en compte la dimension sociale des salariés et respectent les dispositions légales en la matière.

Santé, sécurité et hygiène

Nous opérons dans un secteur industriel à haut potentiel de sinistralité. C'est pourquoi, à Ciments du Maroc, la santé et la sécurité de nos employés au travail constituent une priorité absolue doublée d'une de nos principales valeurs d'entreprise.

Notre objectif déclaré est de maintenir le « Zéro accident ». Grâce à un ensemble de leviers, nous avons mis en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels : l'information, la formation, l'évaluation des risques, la mise à disposition d'équipements adaptés...

Des systèmes de gestion de la santé et de la sécurité au travail ont été mis en place dans l'ensemble de nos sites conformément à la politique générale du groupe. Ces systèmes exigent des responsables hiérarchiques locaux une approche structurée incluant une planification, un processus clair et sûr et des contrôles visant à assurer une amélioration continue.

C'est ainsi que depuis des années, nous conjugons technicité et organisation pour réduire le taux de fréquence des accidents.

Objectifs et engagements

Nous sommes convaincus que les accidents peuvent être évités. C'est pourquoi nous nous efforçons continuellement d'en minimiser les risques aussi bien pour nos employés

que pour nos sous-traitants ou pour les tiers.

Pour atteindre le risque « Zéro accident », un ensemble de « Règles cardinales » a été défini. Celles-ci concernent en particulier les activités qui ont été identifiées comme principaux domaines de risques d'accidents et leur application est obligatoire pour nos employés et pour nos sous-traitants.

La formation que nous dispensons à ces derniers leur permet de rester informés de ces règles et des bonnes pratiques afin de contribuer à réduire le nombre d'incidents et d'éviter les accidents, en particulier ceux entraînant le décès.

La sécurité au travail dans la Gestion

Revêtant la même importance que les autres thèmes de formations, celles relatives à la sécurité sont obligatoires à Ciments du Maroc et ce, aussi bien pour notre personnel que pour nos sous-traitants.

Ainsi, en 2021, les thèmes liés à la sécurité au travail ont représenté environ 30 % des heures de formation, ce qui correspond à une moyenne d'environ 10 heures par employé.

Evolution des chiffres relatifs aux accidents

Nous avons à cœur de veiller à ce qu'à la fin de leur journée de travail, nos employés rentrent chez eux sains et saufs et en bonne santé.

En 2021, nous avons enregistré 3 accidents avec arrêt de l'activité sur l'ensemble de nos sites, ce qui a ramené le taux de fréquence des accidents (LTIFR - Lost Time Injury Frequency Rate) à 1,9.

Nous analysons chaque accident, aussi bénin soit-il, et partageons les informations y afférentes à travers notre groupe afin d'éviter des accidents similaires sur d'autres sites.

En 2021, une importance capitale a été accordée à l'accompagnement de nos partenaires de transport et de services. C'est ainsi que toutes les actions que nous avons lancées ont été conçues pour relever les trois défis suivants:

- Accompagner les sous-traitants et les transporteurs dans la mise en place de leur propre système de gestion de la sécurité et de maîtrise des activités opérationnelles;
- Passer de la sensibilisation à la formation;
- Assurer la maturité de notre système.



Droits humains au travail

Ciments du Maroc appartient au groupe HeidelbergCement lequel est très attaché aux valeurs touchant aux droits humains au travail. C'est en ce sens que chez Ciments du Maroc, nous nous assurons en permanence de la stricte application des lois et règlements relatifs aux normes reconnues sur le plan international en la matière, et qui sont les suivantes:

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme;
- Les huit normes fondamentales du travail établies par l'Organisation Internationale du Travail (OIT);
- Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales;
- Les principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme (Cadre de référence « Protéger, respecter et réparer »).

Notre engagement en faveur du respect des droits humains au travail est tel que nous l'étendons à nos employés et à l'ensemble de nos partenaires. De ces deux derniers, nous attendons une totale conformité aux directives et recommandations-clés.

Nos collaborateurs

Notre ambition d'être parmi les leaders de notre secteur nous impose l'intégration d'une conduite juridiquement et éthiquement irréprochable. Pour ce faire, Ciments du Maroc a adopté le Code de Conduite Professionnelle mis en place par le Groupe HeidelbergCement. Tout un arsenal qui nous conforte dans nos valeurs juridiques et éthiques élevées et que nous appliquons à l'ensemble de nos activités, de la planification stratégique aux affaires courantes.

Les conditions de travail de nos collaborateurs sont conformes aux normes de travail fondamentales ainsi qu'aux lois en vigueur dans notre pays. Cela inclut la prévention du travail des enfants et du travail forcé, le respect du principe de non-discrimination, le droit à la liberté d'association ainsi que la négociation collective.



09

GOUVERNANCE

- Organes de gouvernance
- Gestion et contrôle des risques
- Gestion de la conformité
- Ethique déontologie et prévention de la corruption
- Relations avec les actionnaires

Organes de gouvernance

COMPOSITION DE L'ORGANE DE GOUVERNANCE AU 22 MARS 2022:

Membres exécutifs et non exécutifs

Mohamed CHAIBI (Président du Conseil d'Administration)	Administrateur non exécutif
Matteo Maria ROZZANIGO (Administrateur Directeur Général)	Administrateur exécutif
Hakan GÜRGAL	Administrateur non exécutif
Abdellatif ZAGHNOUN	Administrateur non exécutif
Ahmed NAKKOUCH	Administrateur indépendant
Amina FIGUIGUI	Administrateur indépendant
CIMENTS FRANCAIS (Antoine HABAR)	Administrateur non exécutif
PROCIMAR (Gennaro PUPPO)	Administrateur non exécutif
COFIPAR (Dominik MICHEL)	Administrateur non exécutif
MENAF (Francesco BRAMBILLA)	Administrateur non exécutif
FIPAR HOLDING (Khalid ZIANE)	Administrateur non exécutif
CIMR (Mohamed ABOUMEJD)	Administrateur non exécutif
ABOU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT (SE Khalifa Abdulla AL QUBAISI)	Administrateur non exécutif
Mustapha FARIS (Président d'honneur non-administrateur)	

Membres indépendants

Ahmed NAKKOUCH	Administrateur indépendant
Amina FIGUIGUI	Administrateur indépendant

> Critères retenus pour la qualification d'administrateurs indépendants

Garant d'une gouvernance équilibrée, les administrateurs indépendants sont appelés à contribuer, par leur compétence et leur liberté de jugement, à permettre au conseil d'exercer au mieux sa mission. Ils sont également membres du Comité d'audit qui est présidé par l'un d'eux.

Les administrateurs doivent être titulaires d'un diplôme d'études supérieur en ingénierie, en finances, en juridique et/ou en fiscalité délivré par une école de renom. Ils doivent disposer d'un parcours professionnel de haut niveau en tant que dirigeants, chefs d'entreprise ou directeurs au sein d'une grande structure.

Par ailleurs, ils doivent nécessairement être libres de tout conflit d'intérêt et de tout lien avec la société, ses actionnaires et ses dirigeants et doivent remplir les critères suivants prévus par la loi:

- (i) Ne doivent pas être actionnaires de CIMAR;
- (ii) Ne doivent pas exercer les fonctions de Président du Conseil d'administration, de Directeur Général, de Directeur Général Délégué ou tout autre mandat exécutif (au sein de CIMAR);
- (iii) ne doivent pas avoir été, au cours des trois (3) années précédant sa nomination, salariés ou membres des organes d'administration ou de direction de CIMAR;
- (iv) ne doivent pas avoir été, au cours des trois (3) dernières années, représentants permanents, salariés ou membres de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'un actionnaire de CIMAR ou d'une société que CIMAR consolide;
- (v) ne doivent pas avoir été, au cours des trois (3) dernières années, membres de l'organe d'administration ou de surveillance, ou de direction, d'une société dans laquelle CIMAR détient une participation quel que soit son pourcentage;

- (vi) ne doivent pas être, membres de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'une société dans laquelle CIMAR dispose d'un mandat au sein de l'organe d'administration ou de surveillance,
- (vii) ne doivent pas être, membres de l'organe d'administration, de surveillance ou de direction d'une société dans laquelle un membre des organes d'administration ou de surveillance ou de direction de CIMAR, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois (3) ans, détient un mandat au sein de son organe d'administration, de surveillance ou de direction;
- (viii) ne doivent pas avoir été ou représenté, durant les trois (3) dernières années, un partenaire commercial ou financier ou exerçant une mission de conseil auprès de CIMAR;
- (ix) ne doivent pas avoir un lien de parenté jusqu'au deuxième degré avec un actionnaire ou un membre du conseil d'administration de CIMAR ou avec le conjoint de l'actionnaire ou du membre du Conseil d'administration;
- (x) ne doivent pas avoir été commissaires aux comptes de CIMAR au cours des six (6) années précédant leur nomination.

Dates de nomination des membres de l'organe de gouvernance, et date d'expiration de leur mandat

Mohamed CHAIBI (Président du Conseil d'Administration)	AG 28.05.2020 CA 28.05.2020	AGOA 2022 statuant sur les comptes de l'exercice 2021
Matteo Maria ROZZANIGO (Administrateur Directeur Général)	AG 28.05.2021 CA 23.03.2021	AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Hakan GÜRGAL	AG 28.05.2021	AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022
Abdellatif ZAGHNOUN	AG 28.05.2020	AGOA 2022 statuant sur les comptes de l'exercice 2021
Ahmed NAKKOUCH	CA 20.03.2020	AGOA 2022 statuant sur les comptes de l'exercice 2021
Amina FIGUIGUI	CA 20.03.2020	AGOA 2022 statuant sur les comptes de l'exercice 2021
CIMENTS FRANCAIS (Antoine HABAR)	AG 28.05.2020	AGOA 2022 statuant sur les comptes de l'exercice 2021
COCIMAR (Antonio CLAUSI)	AG 28.05.2021	AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022
COFIPAR (Dominik MICHEL)	AG 28.05.2021	AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022
MENAF (Francesco BRAMBILLA)	AG 28.05.2021	AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022
FIPAR HOLDING (Khalid ZIANE)	AG 28.05.2021	AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022
CIMR (Mohamed ABOUMEJD)	AG 28.05.2021	AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022
ABOU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT (SE Khalifa Abdulla AL QUBAISI)	AG 28.05.2021	AGOA 2023 statuant sur les comptes de l'exercice 2022

Fonctions au sein de l'instance de gouvernance, représentation des parties prenantes

Mohamed CHAÏBI: Président du Conseil

Matteo ROZZANIGO: Directeur Général

Hakan GÜRDAL: Membre du Directoire de HeidelbergCement AG- CEO de la Région Afrique et le Bassin Est Méditerranéen

La parité et les règles suivies en la matière

1 administrateur de sexe féminin parmi les 13 administrateurs composant le Conseil.

Le nombre de mandats par administrateur

Identité de l'administrateur	Nombre de mandats occupés dans d'autres Conseils d'administration ou Conseils de surveillance
Mohamed CHAIBI	6 mandats en sus de CIMAR
Matteo ROZZANIGO	5 mandats en sus de CIMAR
Hakan GÜRGAL	19 en sus de CIMAR
Abdellatif ZAGHNOUN	32 en sus de CIMAR
CIMENTS FRANCAIS	4 en sus de CIMAR
COCIMAR	NA
COFIPAR	2 en sus de CIMAR
MENAF	2 en sus de CIMAR
FIPAR HOLDING	8 en sus de CIMAR
CIMR	9 en sus de CIMAR
ABU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT	2 en sus de CIMAR

Les comités spécialisés et leurs compositions respectives

> Comité d'audit:

Mme Amina FIGUIGUI: Administrateur indépendant et Présidente du Comité d'audit

M. Ahmed NAKKOUCH: Administrateur indépendant

M. Mohamed CHAÏBI: Administrateur non exécutif

M. Khalid ZIANE: Administrateur non exécutif

M. Mohamed ABOUMEJD: Administrateur non exécutif

M. Dominik MICHEL: Administrateur non exécutif

> Comité stratégique

M. Mohamed CHAÏBI (Président)

M. Matteo ROZZANIGO

M. Hakan GÜRDAL

M. Abdellatif ZAGHNOUN

M. Mohamed ABOUMEJD

M. Francesco BRAMBILLA

L'assiduité aux séances du Conseil (nombre de réunions du Conseil durant la période, taux de présence effective de chaque administrateur)

Au cours de l'exercice 2021, le Conseil d'administration s'est réuni 4 fois. Les taux de présence effective des administrateurs pour cet exercice sont les suivants:

Administrateur	Taux de présence effective
Mohamed CHAIBI	100 %
Matteo ROZZANIGO	100 %
Hakan GÜRGAL	50 %
Abdellatif ZAGHNOUN	25 %
Amina Figuiui	100 %
Ahmed Nakkouch	75 %
CIMENTS FRANCAIS	100 %
COCIMAR	33,33 %
COFIPAR	75 %
MENAF	100 %
FIPAR HOLDING	100 %
CIMR	100 %
ABOU DHABI FUND FOR DEVELOPMENT	75 %

Rémunération des administrateurs

La rémunération des administrateurs est décidée annuellement par l'Assemblée Générale. À titre indicatif, l'Assemblée Générale en date du 28 mai 2021 avait décidé d'allouer la somme de 2060000 dirhams aux membres du Conseil d'administration et des différents comités.

Gestion et contrôle des risques

La politique de gestion des risques au niveau de Ciments du Maroc est une composante essentielle de déploiement de la stratégie de la société et du Groupe qui est axée sur la stabilité de l'entreprise et son développement à long terme. La société s'appuie sur un processus continu d'identification et d'analyse des risques pour déterminer ceux susceptibles de nuire à l'atteinte de ses objectifs.

Les éléments constituant ce système de gestion des risques sont établis de manière à déceler en temps opportun les menaces affectant la performance et la continuité de la société, et de fournir ainsi une assurance raisonnable que les mesures et plans d'action adéquats sont mis en place.

Notre activité est toujours tournée vers l'avenir et opère dans un environnement en constante évolution, elle est par conséquent exposée à des risques qui, s'ils se matérialisaient, pourraient avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, sa situation financière, y compris ses résultats opérationnels et ses flux de trésorerie, sa réputation ou ses perspectives.

L'identification des risques, leur analyse et leur compréhension, ainsi que leur évaluation et leur réduction systématiques relèvent de la responsabilité de chaque direction ainsi que du département audit interne et gestion des risques. Le dispositif de gestion des risques est structuré autour de chaque secteur d'activité (ciments, BPE, granulats), où chaque activité est directement impliquée et responsabilisée, et son évaluation est principalement pilotée par la direction Audit interne & gestion des risques.

La gestion des opportunités et des risques chez Ciments du Maroc est étroitement surveillée par

des systèmes de planification et de suivi à l'échelle locale mais également à l'échelle du Groupe HeidelbergCement. En ligne avec le principe de transparence, les risques significatifs sont présentés trimestriellement par chaque pays et sont discutés au Comité de Direction Groupe.

Par ailleurs, une cartographie des risques significatifs ainsi que sa mise à jour est régulièrement présentée au comité d'audit. La démarche de cartographie des risques est un processus dynamique qui alimente le plan d'audit annuel, fondé sur une analyse des risques et des dispositifs de maîtrise des risques.

Ainsi, dans le cadre du suivi de l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de l'audit interne en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable, financière et extra-financière, le Comité d'audit est informé du plan d'audit annuel, du programme de travail du département Audit interne et gestion des risques, et de son organisation sur lesquels il peut formuler tout avis. Le Comité est, en outre, destinataire d'une synthèse des rapports d'audit interne qui fait l'objet d'une présentation spécifique lors de chaque comité examinant les comptes semestriels.

Les risques susceptibles d'avoir un impact sur notre patrimoine, notre situation financière et nos résultats sont évalués suivant la probabilité de leur survenance et leur impact financier (résultat d'exploitation, résultat net, cash) et sont divisés en quatre catégories sur la base du catalogue de risques établi dans l'entreprise: risques financiers, risques stratégiques, risques opérationnels, risques juridiques et de conformité. Ces risques comprennent également les risques de durabilité et les risques non financiers.

Gestion de la conformité

Nous avons mis en place un programme de conformité en ligne avec celui de notre Groupe. Ce programme est basé sur le code de conduite professionnelle duquel découlent d'autres directives internes destinées à adopter une conduite conforme à la fois à la loi et aux règlements.

Les politiques et directives en matière de conformité exigent de tous les employés qu'ils adhèrent à nos principes de base de gouvernance d'entreprise responsable, que ces principes constituent ou pas une obligation légale.

Le programme de conformité est amélioré et mis à jour en permanence afin d'y apporter les ajustements nécessaires en fonction des évolutions juridiques et sociales actuelles.

Un élément central de ce programme est l'engagement pris par la Direction de l'entreprise de ne pas tolérer les violations des lois applicables et d'imposer des sanctions le cas échéant. Il comprend également des lignes directrices et des mesures internes qui expriment concrètement les dispositions légales et les valeurs du Groupe. En plus de la communication régulière de ces directives, la Direction diffuse des lettres de conformité pour sensibiliser au respect des lois et des règlements.

D'autres outils ont également été mis en place: système de déclaration d'incidents via Internet et par téléphone, formations des employés par des modules d'apprentissage en ligne. L'éventail des formations dispensées directement et en ligne couvre des sujets tels que la discrimination et le harcèlement sur le lieu de travail, le droit de la concurrence et la prévention de la corruption.

La mise en œuvre du programme de conformité est contrôlée par des audits internes réguliers, ainsi que par un rapport semestriel spécial sur la conformité, établi par le Directeur de la conformité Groupe à l'intention du Directoire, du Comité d'audit et du Conseil de Surveillance de HeidelbergCement. Ce dernier contrôle l'efficacité du programme de conformité et vérifie en particulier s'il satisfait de manière adéquate aux normes de conformité du Groupe. Un rapport trimestriel supplémentaire informe régulièrement les membres du Directoire du Groupe ayant une responsabilité régionale des incidents de conformité dans leur domaine de compétence.

Éthique déontologie et prévention de la corruption

Ciments du Maroc accorde une importance particulière à la prévention des conflits d'intérêts et de la corruption.

L'un des objectifs du programme de Conformité à l'échelle du Groupe est de prévenir les comportements de corruption. En effet, en plus du code de bonne conduite, il existe une directive spécifique ayant pour objectif de prévenir les conflits d'intérêts et la corruption. La politique anticorruption définit des principes tels que le comportement avec intégrité envers les partenaires commerciaux ou les conflits d'intérêts.

Plusieurs actions de formation et de sensibilisation

sur la conformité et la déontologie ont été mises en place en tenant compte des exigences locales et de celles du Groupe. En plus, des outils spécifiques ont été mis en place pour permettre aux employés d'alerter le Directeur de la conformité sur les comportements non éthiques.

Tous les employés dont le travail implique un comportement potentiel de corruption doivent recevoir une formation anticorruption au moins une fois tous les deux ans. Dans ce sens, l'une des mesures prises pour la lutte contre la corruption est l'adoption et l'application des principes du « double regard », de la rotation du personnel et du renforcement de la documentation.

Relations avec les actionnaires

> Informations communiquées aux actionnaires

Les statuts de Ciments du Maroc prévoient la possibilité pour les actionnaires de participer aux réunions des Assemblées Générales par visioconférence ou de voter par correspondance.

Les actionnaires jouissent des droits d'information qui leur sont conférés par la loi et les statuts de la société. Ainsi et à titre indicatif, tout actionnaire a le droit de prendre connaissance au siège social dans les délais impartis par la loi:

- 1) de l'ordre du jour de l'assemblée;
- 2) du texte et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés par le Conseil d'administration ou le directoire et, le cas échéant, par les actionnaires;
- 3) de la liste des administrateurs au Conseil d'administration, ainsi que, le cas échéant, des renseignements concernant les candidats à ces organes;
- 4) de l'inventaire, des états de synthèse de l'exercice écoulé, arrêtés par le Conseil d'administration;
- 5) du rapport de gestion du Conseil d'administration soumis à l'assemblée;
- 6) du rapport des commissaires aux comptes soumis à l'assemblée et du rapport spécial sur les conventions réglementées;
- 7) du projet d'affectation des résultats;
- 8) de la liste prévue, selon le cas, au deuxième alinéa de l'article 57 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée;
- 9) la liste des conventions réglementées. Toutefois, tout actionnaire peut obtenir à ses frais une copie desdites conventions.

À compter de la convocation de toutes autres assemblées, ordinaires ou extraordinaires, générales ou spéciales, tout actionnaire a également le droit, au moins pendant le délai de quinze jours qui précède la date de la réunion, de prendre, au même lieu, connaissance du texte des projets de résolutions, du rapport du Conseil d'administration et le cas échéant, du rapport des commissaires aux comptes.

Pendant le délai de quinze jours avant la réunion de toute assemblée générale, tout actionnaire a le droit d'obtenir communication de la liste des actionnaires avec l'indication du nombre et de la catégorie d'actions dont chaque actionnaire est titulaire.

La société dispose également d'un site internet lui permettant de remplir les obligations d'information qui lui incombent à l'égard des actionnaires.

Tout actionnaire a droit, à tout moment, d'obtenir communication des documents sociaux visés à l'article 141 de la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes et concernant les trois derniers exercices ainsi que des procès-verbaux et feuilles de présence des assemblées générales tenues au cours de ces exercices.

Par ailleurs, la société publie dans un journal d'annonces légales, en même temps que l'avis de convocation de l'assemblée générale ordinaire annuelle, les états de synthèse relatifs à l'exercice écoulé, établis conformément à la législation en vigueur en faisant apparaître clairement s'il s'agit d'états vérifiés ou non par le ou les commissaires aux comptes.





MAINTIEN DES BONNES RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES EXTERNES

- À proximité de nos sites de production
- Nos partenaires commerciaux
- Mise en œuvre et surveillance

À proximité de nos sites de production

Être un bon voisin

Nous ambitionnons de nous positionner en employeur attrayant, en partenaire fiable et en bon voisin. C'est pourquoi nous participons à divers projets autour de nos sites. Notre engagement est axé sur des domaines dans lesquels nous avons une expertise spécifique et pouvons obtenir les meilleurs résultats pour les communautés locales:

- Architecture et infrastructures;
- Environnement, climat et biodiversité;
- Santé et éducation.

À travers notre engagement, nous aimerions être un acteur de choix dans l'évolution sociale et la promotion des droits humains de notre entourage.



Faune observée à la carrière d'Aït Baha dans le cadre du QLA

Nos partenaires commerciaux

Nos clients

Nos produits sont fabriqués dans nos usines et centres conformément aux normes en vigueur. Grâce à un contrôle continu et une gestion rigoureuse, nous en garantissons une qualité élevée et veillons à ce qu'ils ne constituent aucun risque pour les humains et pour l'environnement. Nous fournissons à nos clients des fiches techniques sur tous nos produits et les assistons pour leur manipulation en toute sécurité.

Gestion des relations avec les fournisseurs

Ciments du Maroc accorde une grande importance au respect des normes de durabilité dans la chaîne d'approvisionnement. Les directives d'achat à l'échelle du groupe fournissent des instructions claires concernant nos relations avec les fournisseurs et nos activités d'achat. L'outil le plus important utilisé à cette fin est notre Code de conduite des fournisseurs que nous communiquons systématiquement à ces derniers. Le code intègre les éléments-clés de la norme internationale de responsabilité sociale SA 8000, la norme environnementale internationale

ISO 14001 et les principes de l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Si un fournisseur n'est pas conforme à ce code et ne corrige pas une faiblesse ou une déficience identifiées, cela peut entraîner la résiliation de la relation contractuelle.

Aussi, nous ne nous contentons pas des critères commerciaux dans la sélection de nos fournisseurs. La protection de l'environnement, la santé et la sécurité au travail, les normes sociales ainsi que la conformité sont également des critères d'évaluation, et non des moindres, des relations d'approvisionnement nouvelles et existantes et sont intégrés dans le Code de Conduite Professionnelle de HeidelbergCement. Nous avons également une plateforme centrale en ligne EASYSUPPLY pour la gestion des fournisseurs, ainsi que la plateforme Ariba sourcing depuis 2021 qui viendra remplacer la précédente. Elle a pour rôle de simplifier l'enregistrement et la consolidation systématiques des données des fournisseurs ainsi que leur évaluation conformément aux aspects de la durabilité abordés dans notre code de conduite des fournisseurs.

Mise en œuvre et surveillance

La transparence est l'une de nos valeurs fondamentales. À cet effet, nous publions le rapport annuel de Ciments du Maroc, qui présente nos réalisations économiques, environnementales et sociales. De plus, et à partir de 2020,

nous publions un rapport distinct sur notre engagement en matière de RSE, mettant ainsi en exergue les aspects environnement, sociaux et de gouvernance.



ANNEXES



Indicateurs

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

Sous-indicateur	Unité	Usine d'Ait Baha			Usine de Safi		
		2019	2020	2021	2019	2020	2021
Eau	m3	166207	167890	155436	86199	145663	109541
Petcoke	Tonne	136616	150814	182053	66855	60794	73187
Pneus		21946	32757	38770	6209	10767	12551
Grignons d'olive		537	0	7155	1041		287
Bois	MWh			159			
Electricité ONEE/RADEEJ	Tonne	139344	145228	29076	67072	64997	16488
Electricité NA-REVA				107546			53394
Electricité COPG							
Electricité WHR				9716			
Calcaire		2064182	2533682	2596041	1082991	1001531	927689
Argile		449642	486586	453138	50489	17695	170757
Bauxite			0				
Schiste		9620	3824	5547			
Fluorine							1450
Oxyde de fer		27532	38376	32099	16052	12210	10638
Gypse		52916	54886	54508	23359	24927	32586
Calcaire		283032	249063	241979	43894	33402	61357
Pouzollane			0				
Cendres volantes			0		108565	110084	110794

Usine de Marrakech			Centre de broyage Jorf Lasfar			Indusaha			TOTAL 2021
2019	2020	2021	2019	2020	2021	2019	2020	2021	
112 006	80 663	98 002	3 686	3 222	4 644	5 206	4 762	8 363	375 986
57 317	37 366	43 842							299 081
5 173									51 321
19 833	28 539	32 741							40 183
									159
87 425	80 084	4 629	15 558	15 417	17 106	12 503	9 867	8 968,724	76 268
		68 905						4 140,316	
								7 394,128	
956 034	736 348	709 524							4 233 254
									623 895
2 553	5 044	2 765							2 765
115 367	46 137	88 955							94 502
									1 450
6 858	6 954	8 184							50 921
31 591	28 131	27 786	17 341	15 756	20 719	12 394	9 668	25 591	161 190
63 450	132 938	143 772	3 529	5 559	2 096	80 841	50 750	115 155	564 359
39 644	28 664	7 024				14 899	7 717	7 657	14 681
38 406	30 077	45 273	93 437	93 086	114 649		1 988	10 379	281 095

Indicateurs

INDICATEURS RH

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021
Effectif	Nombre	721	722	708
dont femmes	%	9,0 %	9,4 %	9,2 %
dont hommes	%	91,0 %	90,6 %	90,8 %
Nombre de stagiaires	Nombre	63	31	70
Nombre CDI	Nombre	99,9 %	100,0 %	99,0 %
Nombre CDD	%	0,1 %	0,0 %	1,0 %
Recrutements	Nombre	24	19	38
dont femmes	%	20,8 %	11,0 %	5,3 %
dont hommes	%	79,2 %	89,0 %	94,7 %
Nombre de licenciements	Nombre	2	2	0
Nombre de démission	Nombre	11	12	6
Taux de démission	%	1,5 %	1,7 %	0,8 %
dont femmes	%	9,1 %	0,0 %	16,7 %
dont hommes	%	91,0 %	100,0 %	83,3 %
Age > à 50 ans	%	30,1 %	22,9 %	25,4 %
Age entre 40 et 50 ans	%	25,9 %	43,1 %	29,9 %
Age entre 30 et 40 ans	%	39,9 %	19,8 %	37,0 %
Age moins de 30 ans	%	4,0 %	14,5 %	7,6 %
Ancienneté Plus de 20 ans	%	26,9 %	25,1 %	24,7 %
Ancienneté entre 10 ans et 20 ans	%	40,6 %	37,4 %	39,9 %
Ancienneté entre 5 ans et 10 ans	%	20,8 %	20,3 %	24,2 %
Ancienneté Moins de 5 ans	%	11,7 %	17,3 %	11,2 %
Top Management	Nombre F	1	1	1
	Nombre H	16	15	14
Managers	Nombre F	3	3	3
	Nombre H	24	28	31
Cadres	Nombre F	13	17	19
	Nombre H	79	76	82
Non cadres	Nombre F	48	47	43
	Nombre H	537	535	515
Congé maternité	Nombre	2	4	1
Effectif en situation d'handicape	Nombre	4	2	2
Accidents de travail (AT+MT)	%	0,3 %	0,4 %	3,0 %
Absentéisme	%	0 %	0 %	0 %
Visites médicales	Nombre	780	1805	650
Bilan de santé	Nombre	55	45	3
Budget de Formation	KMAD	2 777	2 827	2 005
Jours de formation / Salariés	Nombre	2,6	1,9	2,0
Actions de formations pour Top Management	%	16,1 %	1,1 %	0,0
Actions de formations pour Managers	%	23,5 %	3,9 %	0,1
Actions de formations pour Cadres	%	30,3 %	45,0 %	0,2
Actions de formations pour Non cadres	%	30,1 %	50,0 %	0,7
Taux des employés ayant bénéficiés d'au moins 1 formation	%	77,3 %	67,5 %	0,8
Promotion interne	%	1,7 %	1,2 %	1,1 %
Salariés bénéficiant d'entretiens périodiques	%	18,9 %	19,4 %	21,2 %
Salariés couverts par les conventions collectives	%	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Accords signés	Nombre	4	2	3
représentants du personnel	Nombre	26	26	26
Réunions avec les Représentants du personnel	Nombre	36	15	13
Jours de grève	Nombre	0	0	0
Litiges sociaux	Nombre	3	1	0

INDICATEURS SÉCURITÉ

Indicateurs de performance réalisés	Unité	2019	2020	2021
Taux de fréquence des accidents	%	0,58	0	1,9
Taux de gravité des accidents	%	155,64	0	40,7
Taux de fatalité %	%	0	0	0
Nombres de presque-accident (AID)	Nombre	8 609	11 163	11 065
Conversations Sécurité (AID)	Nombre	32 623	38 193	42 685

Indicateurs		Unité	2019	2020	2021
Fatalités	Employés	Nombre	0	0	0
	Sous-traitants	Nombre	0	1	0
Accidents avec arrêt	Employés	Nombre	1	0	3
	Sous-traitants	Nombre	3	1	1
Jours non travaillés	Employés	Nombre	269	0	64
MTI (*)	Employés	Nombre	1	3	0

FORMATIONS SÉCURITÉ

Indicateurs	Unité	2019	2020	2021
Actions de formation sécurité en faveur du personnel	Nombre	45	73	64
Actions de formation sécurité en faveur des sous-traitants	Nombre	46	29	36
Cadres bénéficiaires des formations sécurité	%	86,70 %	17 %	26 %
Mensuels bénéficiaires des formations sécurité	%	506,70 %	83 %	74 %
Heures de formation sécurité/employé	Nombre	7	2,82	9,0
Heures de formation sécurité /Total des heures de formations	%	30 %	20%	38 %

Cette photo a été prise dans notre carrière de Safi

12



INDEX

Code GRI	Indicateur	Page	Commentaire
Déclarations Générales			
Profil de l'organisation			
102.1	Nom de l'organisation	10	
102.2	Activités, marques produits et services	14,15, 13,12	
102.3	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	80	
102.4	Lieux où se trouvent les activités	10	
102.5	Capital et forme juridique	10	
102.6	Marchés desservis (répartition géographique, secteurs desservis et types de clients et de bénéficiaires)	12,13, 14, 15	
102.7	Taille de l'organisation	10	
102.8	Informations sur les collaborateurs et les autres travailleurs	68	
102.9	Informations sur la chaîne d'approvisionnement	13, 21	
102.10	Changements substantiels de l'organisation et de sa chaîne d'approvisionnement	-	Au cours de l'année de référence, il n'y a pas eu de changements significatifs
102.11	Application des principes de précaution ou approche préventive	56	
102.12	Adhésion à des initiatives externes	22, 26, 27, 28, 29	
102.13	Adhésion à des associations	22	
Stratégie			
102.14	Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation sur la pertinence du développement durable pour l'organisation et sur sa stratégie pour y contribuer	7	
102.15	Description des principaux impacts, risques et opportunités	21, 22, 23	

Code GRI	Indicateur	Page	Commentaire
Déclarations Générales			
Ethique et intégrité			
102.16	Valeurs, principes, normes et règles de conduite de l'organisation	18, 19, 26, 44, 45, 49	
102.17	Mécanismes de Conseil et de gestion des préoccupations concernant les questions éthiques	20, 57, 58	
Gouvernance			
102.18	Structure de la gouvernance de l'organisation, y compris les comités de l'instance supérieure de gouvernance	52 à 59	
102.21	Consultation des parties prenantes au sujet des enjeux économiques, environnementaux et sociaux	22, 23	
102.22	Composition de l'instance supérieure de gouvernance et de ses comités	52 à 55	
102.23	Préciser si le Président de l'instance supérieure de gouvernance est également membre de la direction	52	
102.24	Nomination et sélection de l'instance supérieure de gouvernance	53	
102.25	Prévention des conflits d'intérêt au niveau de l'instance supérieure de gouvernance	53	
102.26	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'établissement des objectifs, des valeurs et de la stratégie	7, 21	
102.29	Rôle de l'instance supérieure de gouvernance dans l'identification et la gestion des impacts économiques, environnementaux et sociaux	7, 21	
102.30	Efficacité des procédures de gestion des risques	56	
102.31	Examen des enjeux économiques, environnementaux et sociaux par l'instance supérieure de gouvernance	20	

Code GRI	Indicateur	Page	Commentaire
Déclarations Générales			
Implication des parties prenantes			
102.40	Liste des groupes des parties prenantes avec lesquels l'organisation a noué un dialogue	28, 29, 58, 59, 62	
102.41	Pourcentage de l'ensemble des salariés couverts par une convention collective	68	
102.42	Critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes avec lesquelles il faut établir un dialogue	22, 62	
102.43	Approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes, y compris la fréquence du dialogue	22	
102.44	Thèmes et préoccupations-clés soulevées dans le cadre du dialogue avec les parties prenantes et la manière dont l'organisation y a répondu, notamment pour son reporting	21 à 23	
Pratiques de reporting			
102.45	Entités incluses dans les états financiers consolidés	33	
102.46	Définition du contenu du rapport et des périmètres de l'enjeu	23, 31, 33, 35	
102.47	Enjeux pertinents identifiés au cours du processus de définition du contenu du rapport	23	
102.48	Retraitement des informations		Au cours de l'année de référence, les informations n'ont pas été retraitées.

Code GRI	Indicateur	Page	Commentaire
Déclarations Générales			
Pratiques de reporting			
102.49	Modifications relatives au reporting		Au cours de l'année de référence, il n'y a pas eu de changement dans le reporting
102.50	Période de reporting correspondant aux informations fournies	33	
102.51	Date du rapport le plus récent		Rapport 2020 publié en avril 2021
102.52	Cycle de reporting	31	
102.53	Points de contact pour les questions relatives au rapport	79	
102.54	Déclarations de reporting en conformité avec les normes GRI	31	
102.55	Index du contenu GRI	70	
102.56	Vérification externe		Ce rapport n'a pas fait l'objet de vérification externe
Approche managériale			
103.1	Explication de l'enjeu pertinent et son périmètre	21 à 23	

Code GRI	Indicateur	Page	Commentaire
Eléments spécifiques liés aux enjeux matériels			
Impacts économiques indirects			
203.1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	27, 28, 29	
Pratiques d'achats			
103	Approche managériale	18, 19, 62, 63	
Lutte contre la corruption			
205.2	Communication et formation relatives aux politiques et procédures de lutte contre la corruption	58	
Comportement anticoncurrentiel			
206.1	Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques et leur issue		Au cours de l'année de référence, Ciments du Maroc n'a fait l'objet d'aucune action en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques
Energie			
302.1	Consommation directe d'énergie	39, 40, 66, 67	
302.4	Réduction de la consommation énergétique	39, 40, 66, 67	

Code GRI	Indicateur	Page	Commentaire
Eléments spécifiques liés aux enjeux matériels			
Eau			
303.3	Consommation d'eau	38, 66, 67	
Biodiversité			
304.2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	21, 41	
304.3	Habitats protégés ou réhabilités	21	
Emissions			
103	Approche managériale	21, 38	
Effluents et déchets			
103	Approche managériale	21, 40	
Evaluation environnementale des fournisseurs			
308.2	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur l'environnement dans la chaîne d'approvisionnement et les mesures prises	62, 63	
Emploi			
401.1	Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés et taux de rotation du personnel par tranche d'âge, sexe et zone géographique	68	
401.2	Avantages sociaux accordés aux salariés à temps plein et non aux intérimaires, ni aux salariés à temps partiel, par principaux sites opérationnels	44, 45	

Code GRI	Indicateur	Page	Commentaire
Eléments spécifiques liés aux enjeux matériels			
Santé et sécurité au travail			
103	Approche managériale	7, 18 à 21	
403.2	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportions de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, par zone géographique et par sexe	69	
Formation et éducation			
404.1	Nombre moyen d'heures de formation par an, réparti par salarié	68	
402.2	Programmes de développement des compétences et de formation tout au long de la vie destinés à assurer l'employabilité des salariés et à les aider à gérer leur fin de carrière	68	
404.3	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière	68	
Evaluation sociale des fournisseurs			
414.2	Impacts négatifs substantiels, réels et potentiels, sur la société dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	63	
Confidentialité des données des clients			
418.1	Plaintes fondées relatives aux atteintes à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	–	Au cours de l'année de référence, Ciments du Maroc n'a pas fait l'objet de plaintes fondées relatives aux atteintes à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients
Conformité socio-économique			
419.1	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	–	Au cours de l'année de référence, Ciments du Maroc n'a pas fait l'objet de non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques

CONTACT

Siège social

621, boulevard Panoramique,
20150 Casablanca - Maroc

Téléphone

+ 212 522 85 94 50 à 59
www.cimentsdumaroc.com

Rapport ESG 2021

Direction Communication, Relations Publiques et RSE
e-mail : contact@cimar.co.ma

Ciments du Maroc

621, boulevard Panoramique, 20 150 Casablanca - Maroc
Téléphone +212 522 85 94 50 à 59 - Fax +212 522 50 45 80
www.cimentsdumaroc.com



إسمنت المغرب
Ciments du Maroc
HEIDELBERGCEMENT Group